

B. CHALLENGE JOGGING

1. Le challenge jogging RIAAC est un challenge de régularité visant à récompenser les athlètes du RIAAC for fun et du Run for RIAAC qui auront représenté le RIAAC dans les épreuves de course sur route entre le 1^{er} novembre de chaque année le 31 octobre de l'année suivant.
2. Le challenge se dispute sur l'ensemble des courses reprises dans le site internet.
3. Un classement homme et un classement femme sont établis en fonction des points obtenus.
4. Chaque participation à une course fait gagner 2 points de participation à l'athlète, à l'exception des courses avec un astérisque qui en fait gagner 10.
5. Chaque athlète reçoit également un certain nombre de points de classement, de 1 à 10, en fonction de son classement lors de la course et selon le calcul suivant : $10 - (\text{position}/\text{nombre de participants}) \times 10$. Il n'y a pas de points de classement attribués pour les courses avec un astérisque. Les cinq meilleures courses sont comptabilisées pour le classement.
6. Pour être classé au challenge, il faut participer à au moins 5 courses sans astérisque et 1 course avec astérisque.
7. La remise des prix aura lieu durant le souper du club qui suit la fin du Challenge.